

**Groupe d'études franco-allemand sur le contentieux du travail - GEFACT -**

En collaboration avec le Centre de recherche sur le droit économique de la Faculté de droit de l'Université de Cergy-Pontoise, le CIRAC, le CIERA, les Instituts du travail de Nancy et de Strasbourg, les Universités de Hanovre et de Düsseldorf, et cette fois en coopération avec **la faculté du droit de l'Université Humboldt de Berlin**

Au nom du groupe GEFACT et avec le soutien du Centre interdisciplinaire d'études et de recherche sur l'Allemagne (**CIERA**) je vous invite cordialement à la journée d'études du groupe qui aura lieu

**à l'Université Humboldt de Berlin, bâtiment de la faculté du droit, Unter den Linden 9 (en face du bâtiment central de l'Université) salle de séminaire 210**

**le 4 / 5. juin 2010**

**Le sujet : Le traitement des contrats de travail précaires dans les jurisprudences allemande et française - les juges face au travail à temps partiel**

**Le programme :**

Vendredi 4.6.2010 17,00 Accueil

17,15 Evolutions du cadre législatif et de la jurisprudence concernant le travail à temps partiel (influence des règles européennes incluse)

Exposés par  
Bruno Silhol, Maître de Conférence à l'Université de Cergy-Pontoise  
et par  
Danielle Reber, Présidente de Chambre à la Cour du Travail des Landes Berlin-Brandenburg  
Débats

20,00 Dîner

Samedi 5.6.2010 10,00 Cas pratiques de la jurisprudence allemande présentés par Gerhard Binkert, Vice-Président de la Cour du Travail des Landes Berlin-Brandenburg

Débats

12,30 Déjeuner

14,30 Cas pratiques de la jurisprudence française présentés par

Chantal Verdin , Conseillère au Conseil de prud'hommes  
de Paris

Débats

17,00 Conclusion et préparation de la prochaine rencontre du groupe à  
Paris/Cergy-Pontoise le 26 / 27 novembre 2010

20,00 Dîner

Je vous demande de me signaler votre participation par mail ([Meinhard.Zumfelde@droit.u-cergy.fr](mailto:Meinhard.Zumfelde@droit.u-cergy.fr)  
ou [zumfelde@online.de](mailto:zumfelde@online.de) ). Ceux qui viennent du loin et ont besoin d'une chambre pour une ou  
plusieurs nuits peuvent être hébergés à la Maison d'hôtes de l'université de Humboldt (pour  
38 € la nuit) Nous avons retenu 18 chambres pour les nuits du 3 jusqu'au 6 juin 2010. Les  
réservations finales doivent être faites par moi. C'est pourquoi je vous demande de me  
transmettre vos souhaits jusqu'au **31.3.2009** au plus tard !

Meinhard Zumfelde